

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclamations... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIER.

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampe. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus. par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 25 Décembre 1876.

STATIONS.												STATIONS.												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Orléans	Dép.	12 50	1 21	2 18	3 15	4 12	5 09	6 06	7 03	8 00	8 57	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Toury	1 45	2 10	3 05	4 00	4 55	5 50	6 45	7 40	8 35	9 30	10 25	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Angerville	3 16	4 11	5 06	6 01	6 56	7 51	8 46	9 41	10 36	11 31	12 26	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Monterville	4 51	5 46	6 41	7 36	8 31	9 26	10 21	11 16	12 11	1 06	2 01	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Étampe	6 31	7 26	8 21	9 16	10 11	11 06	12 01	1 26	2 21	3 16	4 11	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Étréchy	8 11	9 06	10 01	10 56	11 51	12 46	1 41	2 36	3 31	4 26	5 21	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Chamarande	9 51	10 46	11 41	12 36	1 31	2 26	3 21	4 16	5 11	6 06	7 01	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Lardy	11 31	12 26	1 21	2 16	3 11	4 06	5 01	5 56	6 51	7 46	8 41	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Bouray	13 11	14 06	15 01	15 56	16 51	17 46	18 41	19 36	20 31	21 26	22 21	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Bretigny	14 51	15 46	16 41	17 36	18 31	19 26	20 21	21 16	22 11	23 06	24 01	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10
Paris	16 31	17 26	18 21	19 16	20 11	21 06	22 01	22 56	23 51	24 46	25 41	Paris	Dép.	12 40	1 31	2 22	3 13	4 04	4 55	5 46	6 37	7 28	8 19	9 10

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 12,998 fr., versés par 126 déposants dont 15 nouveaux.

Il a été remboursé 6,863 fr. 54 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 7,307 fr., versés par 61 déposants dont 40 nouveaux.

Il a été remboursé 4,400 fr. 72 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 2,391 fr., versés par 18 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 2,052 fr. 45 c.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 8,708 fr., versés par 73 déposants dont 8 nouveaux.

Il a été remboursé 4,442 fr. 50 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 5,180 fr., versés par 47 déposants dont 6 nouveaux.

Il a été remboursé 397 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 10 Janvier 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans sa dernière audience, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— BOINQUET Augustin, 33 ans, journalier à Etampes; 3 jours de prison et aux dépens, pour coups volontaires.

— SAVEL Vulfran, 29 ans; — SAVEL Henri-Jules, 20 ans, journaliers à Milly; 15 jours de prison chacun et aux dépens, pour coups volontaires.

— PELLETIER François-Félix, 59 ans, cordonnier à Villeneuve-sur-Auvers; 16 fr. d'amende, pour coups volontaires, 5 fr. d'amende, pour ivresse manifeste sur la voie publique, et aux dépens.

** Les prières publiques prescrites par l'article 4^{er} (§ 3) de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, seront dites à l'église paroissiale de Notre-Dame, dimanche prochain 14 janvier.

La cérémonie commencera à midi précis.

Feuilleton de l'Abcille

DU 13 JANVIER 1877.

L'ORAGE

ÉPIQUE DE LA GUERRE DE 1870-71

Traduit de l'anglais de Onda.

Reine Allix, d'après la coutume du pays, et ses propres idées du reste, devait parler au maître et à la maîtresse avant de souffler mot à la servante, mais il y avait sur les traits de Marguerite et dans son timide salut quelque chose qui força Reine à parler.

Elle contempla longtemps et attentivement la jeune fille, que cet examen embarrassait un peu, puis avec un bon sourire :

— Petite Margot, les oiseaux m'ont raconté un petit secret ce matin. Peux-tu deviner ce que c'est? dis?... Margot rougit, puis devint pâle. Bernadou, pourtant, ne lui avait jamais réellement parlé du mariage, mais quand on a dix-sept ans, qu'on a dansé quelquefois avec la même personne, et arraché une à une avec elle les pétales de la marguerite pour connaître son avenir, on n'a pas beaucoup besoin de mots parlés.

Mais Reine Allix s'y connaissait. On n'arrive pas à quatre-vingt-dix ans sans être capable de discerner les sentiments vrais, des sentiments affectés, elle fut touchée des pleurs de Margot, l'attira toute tremblante dans ses bras, et baisa deux fois ses grands yeux fermés.

— Rends-le heureux, rends-le seulement heureux!

MM. les officiers et fonctionnaires civils en retraite, les membres de la Légion d'Honneur et les décorés de la médaille militaire qui désireraient se joindre au cortège des autorités, pourront se rendre à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à onze heures et demie, ou à l'hôtel de la Sous-Préfecture, jusqu'à onze heures trois quarts.

** La Société de Secours mutuels des Sapoteux-Pompiers de la ville d'Étampe tiendra son assemblée générale annuelle le *Dimanche 14 Janvier*, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à trois heures de l'après-midi.

Messieurs les Membres honoraires sont invités à y assister.

Théâtre d'Étampe.

Soirées des 1^{er}, 8 et 11 Janvier 1877.

Nous comptons à peine onze jours de la nouvelle année que le théâtre avait déjà ouvert trois fois ses portes; c'est rare!

L'affiche du 1^{er} janvier. — Contrairement aux us et coutumes, — offrait pourtant au public spécial du jour de l'an un menu que, certes, n'aurait pas dédaigné les plus friands gourmets : deux opérettes, une jolie comédie et un intermède concertant!

Quels cris, hélas! n'ont-ils pas poussés les fatalistes, à la vue de ce riant programme? — C'est un drame, — un grand drame qu'il faudrait offrir ce jour-là aux gens qui ne fréquentent qu'irrégulièrement le théâtre!... Le directeur fait là un pas de clerc!... La salle sera vide, cela n'est pas douteux!...

Vous vous trompez, messieurs les alarmistes, — car la salle était comble! et, disons-le, le public du jour de l'an, — comme vous le nommez, — a suffisamment prouvé qu'il ne manque ni d'esprit ni de goût. Les braves incessants, les rappels multipliés, — trop multipliés peut-être, — attestaient cependant le plaisir qu'éprouvaient ces spectateurs un peu nomades, à l'audition de jolis airs chantés par des artistes de grand talent! Inclinez-vous, messieurs, car c'est la condamnation de l'indispensable drame prononcée par les gais assises populaires!...

Il est vrai de reconnaître qu'un jury — si féroce qu'il fût — ne saurait résister sérieusement à des avocats tels que M^{me} Panseron et Larry.

soupira-t-elle tout bas, car je suis bien vieille, Marguerite, et il est seul, tout seul.

L'enfant se redressa, sanglotant presque de bonheur d'être ainsi choisie. elle, pauvre fille sans amis, sans asile, et sans un sou, pour une telle destinée, et elle murmura au milieu de ses larmes, « oui! je vous promets! »

Reine Allix fit sa requête en bonne forme au meunier et à sa femme, avec autant de solennité que si elle fût venue demander la main de la riche Jeannette, la fille unique de l'aubergiste. Le consentement fut donné; on n'avait du reste aucun prétexte à opposer; et quand l'aïeule remit sa mante et redescendit la colline et la rue du village, la nuit venait, les lumières commençaient à briller à travers les volets, sous le manteau vert-sombre des arbres; les feux rouges de la forge du maréchal jetaient leur vive lueur dans l'obscurité naissante, mettant en pleine clarté un cheval blanc attendant d'être ferré, monté par un garçon en blouse bleue, qui chassait nonchalamment, à l'aide d'une branche de coudrier bourgeonnant, les premiers cousins de l'année.

— Ce qui est fait est bien fait, se disait-elle à elle-même en regardant les quelques nuages rosés qui pointillaient encore l'or pâissant du ciel. Une année ou deux, et je serai couchée dans ma tombe. Je le quitterai avec plus de facilité quand il aura quelque'un avec lui, et je dormirai plus tranquille dans mon cercueil, sachant que les enfants de ses enfants pourront habiter, chacun leur tour ma petite chaumière du Val-Dieu — et peut-être quelquefois, penser à la vieille Allix le soir, au coin du feu dans les longues soirées d'hiver.

Et elle entra dans la petite pièce basse de sa maison-

Voilà pour la soirée du 4^{er} janvier.

Les semaines se suivent, mais... vous savez le reste.

Moins de huit jours après la jolie représentation que nous venons d'esquisser, des affiches monstres, de plus de deux mètres de hauteur, annonçaient aux Etampoises ébahies une seule et unique conférence scientifique, faite par le célèbre conférencier Montainville-Berger, professeur de rhétorique, etc., etc., voyageant en compagnie de merveilleux tableaux mécanisés, etc., etc., un programme de soixante-dix lignes de composition, phrasé sur le même diapason, escorté de lettres de félicitations portant des noms de princes de la science, s'introduisait perfidement dans le domicile de chacun, tant et si bien que, grâce à ce hardi charlatanisme, le bureau de la location reçut bon nombre de visiteurs amis de la science.

Or, voulez-vous, chers lecteurs, le résumé de la soirée?

Le célèbre conférencier n'était ni plus ni moins qu'un médiocre lecteur, cravaté de blanc, orné de l'indispensable verre d'eau sucrée, qu'il n'a pas négligé de boire... jusqu'à la lie!

Les merveilleux tableaux mécanisés (c'est nous qui l'avons été) ressemblaient à s'y méprendre à ceux que nous avons tous vu, — vous et moi, — sous les tentes de la foire Saint-Michel, et pour beaucoup moins d'argent qu'au théâtre!

Moralité : cette mystification a produit une recette de 400 fr.!!! somme que nos valeureux artistes dramatiques ne recueillent pas toujours!... Pourquoi les mystifiés n'ont-ils pas eu l'idée de lire au verso du fameux programme en soixante-dix lignes, une annonce de la Maison du Pont-Neuf, ornée à chaque angle d'un médaillon ovale où pose un bien honnête jeune homme exhibant avec grâce une écharpe sur laquelle on lit : On rend l'argent; l'avis aurait sans doute trouvé des gens tout disposés à s'adresser au caissier du célèbre conférencier.

Ouf! — voilà pour la soirée vraiment extraordinaire du 9 janvier.

« Mais bientôt comme un Laume, en noire affliction
« Le ciel nous envoya sa consolation! »

grâce à la ravissante soirée offerte jeudi dernier par la société de la Fanfare municipale à ses membres honoraires.

nette, alla droit à Bernadou, et appuyant ses vieilles mains sur ses robustes épaules :

— Béni sois-tu, mon petit-fils, toi, et les enfants de tes enfants après toi, lui dit-elle avec solennité, Marguerite sera ta femme, puissent tes jours et les siens couler longs et heureux dans cette maison où tu es né.

Un mois plus tard ils étaient mariés.

On était alors en mai.

Ce nid de verdure du Val-Dieu n'était que parfums et chants d'oiseaux, la terre promettait une moisson exceptionnelle et les premiers des vergers pliaient sous le poids de leurs fleurs roses et blanches; le petit ruisseau qui traversait le bois débordait tout guilleret dans l'herbe; l'air était plein de rayons dorés et de brises fraîches, de murmures d'abeilles, de cris joyeux d'alouettes montant au ciel bleu, de sons argentins produits par les clochettes du hâtel passant sur la route, et de rires d'enfants se répondant en échos, des champs au village, des prairies au bois.

C'est dans ce printemps radieux que Bernadou et Marguerite se marièrent, un beau matin tout ensoleillé, montant avec leurs amis le sentier tournant de la colline, jusqu'à la petite église disparaissant sous le lierre. au fond de laquelle le grand Christ, par le porche grand ouvert, pouvait voir couler à ses pieds les flots bleus et dorés de la Seine.

Georges, le boulanger, dont le violon était célèbre dans toutes les fêtes de village, jouait devant le cortège ses marches les plus entraînantes; les petits enfants, les mains pleines de fleurs des bois, couraient devant eux. Reine Allix suivait d'un pas presque aussi ferme que lorsqu'elle avait, quelque soixante-dix ans avant, monté

Plusieurs de ces fêtes ont eu lieu déjà, mais on peut affirmer, sans craindre un seul démenti, qu'aucune n'a été aussi complète et aussi brillante que celle d'avant-hier : honneur aux organisateurs!

Tous ceux qui ont participé à l'exécution de cette soirée — artistes ou amateurs — ont droit à nos éloges. Nous supplions mesdames Panseron et Larry, nos jolies quêtuses, de vouloir bien nous permettre, contrairement aux usages reçus, de commencer notre distribution par messieurs les amateurs.

Monsieur C... sous-chef de la Fanfare, possède un talent sur le piston que beaucoup d'artistes de profession pourraient envier non sans raison.

Les morceaux de violoncelle exécutés par M. R... ont été très-applaudis.

Le directeur de la fanfare a prouvé à son nombreux auditoire qu'il tient l'archet avec autant d'aisance qu'il en possède pour l'embouchure de l'instrument de cuivre, d'où il tire des notes directoriales.

M. Ch. Molé, dont nous connaissons toute la modestie, nous permit de lui dire que la parfaite exécution des deux fantaisies qui ont charmé les assistants indique, à n'en pas douter, qu'il marche à grands pas dans la voie tracée par les Tulou et les Devroyes! Aurons-nous le plaisir de l'applaudir de nouveau à Etampes...? Telle est la question que chacun se posait l'autre soir : nous nous permettons de la transmettre au jeune artiste et nous espérons qu'il consentira à y répondre affirmativement.

Que dire de nos artistes, si ce n'est ce que l'enthousiasme du public leur a dit plus éloquemment que nous ne pourrions le faire avec la plume!

M^{mes} Panseron et Lary ont rivalisé de talent et de grâce dans les romances et chansonsnettes que leur bon goût avait choisies. Aidées de l'excellent M. Lary, elles ont tenu la salle entière sous le charme, pendant l'exécution hors-ligne du trio bouffe.

L'opérette de *Marianne et Jeannot*, admirablement jouée par nos trois artistes aimés, a fait oublier au public l'heure avancée de la soirée.

Revenez nous bientôt; — que M. Marietti soit de la partie, — de nouveaux et nombreux applaudissements vous attendent.

le même sentier, le jour de ses noces; au-dessous d'eux, le Val-Dieu, cachait ses pignons rouges et ses toits de chaume sous le feuillage, avec ses champs fertiles et ses paisibles pâturages, souriant sous le doux ciel bleu de France.

Ils étaient heureux — ah! ciel, si heureux et tout leur petit monde se réjouissait tant de leur bonheur!

Ils revinrent à la maison où les conviés entrèrent avec eux, et burent et mangèrent, mêlant les souhaits d'avenir aux folles chansons; le vieux prêtre assistait au repas, après avoir béni le seuil de la chaumière, et le violon de Georges envoyait par les fenêtres ouvertes, jusque sur la route, jusqu'à la Seine dormant sous le soleil, jusque sur la colline, jusqu'au ciel même, ses airs de danses les plus gais, ses mélodies les plus vibrantes.

Le soir quand les convives furent partis et que tout fut redevenu calme au dedans comme au dehors, Reine Allix s'assit seule à sa fenêtre sous le toit, pensant à leur avenir et à son passé, et regardant les étoiles qui s'allumaient une à une, au-dessus des bois. De sa fenêtre elle voyait toute la rue du village, elle pouvait apercevoir les maisons de ses voisins — voisins de si longue date; les champs si riches du hameau, l'eau bleuâtre du grand fleuve coulant dans l'ombre, et là-bas, la silhouette blanche du grand crucifix du cimetière se détachant et tranchant contre le ciel obscur!

Elle voyait tout cela — toutes ces choses si familières avec cette association intime d'idées et de sensations qui n'est possible qu'au paysan resté toujours au village depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

A la faible lueur des étoiles, sous ces ombres épis-

Nouvelles et faits divers.

Dans sa séance du 15 décembre dernier, le Conseil d'Etat, sous la présidence de M. Andral, a adopté une décision importante.

Il a décidé que le décret de 1852, sur la Légion d'Honneur et la Médaille militaire, est applicable aux gardes nationaux mobiles ou sédentaires décorés ou médaillés pour faits militaires pendant la guerre 1870-1871.

En conséquence, les gardes nationaux sont assimilés aux soldats et sous-officiers de l'armée, auxquels la collation de la médaille donne droit à une rente viagère de 400 fr.

Service militaire réduit à trois ans. — 203 députés ont apposé leur signature au bas de la proposition faisant, relative au recrutement. L'article 1er dit que tout Français, non impropre au service, fera partie de l'armée active pendant trois ans, de la réserve de l'armée active pendant six ans, de l'armée territoriale pendant cinq ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant six ans. L'article 2 dit qu'après un examen justifiant d'une instruction militaire suffisante, les hommes de la première portion du contingent pourront, au bout d'une année ou deux années, passer dans la réserve de l'armée active.

L'année 1877 dans laquelle nous venons d'entrer sera marquée par deux importantes opérations électorales; le renouvellement par moitié des conseils généraux et le renouvellement intégral des conseils municipaux.

On sait que les conseils généraux sont élus pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. Ils ont été nommés, sous l'empire de la nouvelle loi départementale, pour la première fois en 1871. La première moitié de ces conseils a été soumise à la réélection, ainsi qu'on se le rappelle, en août 1874; la seconde moitié sera soumise à la réélection en août 1877.

Quant aux conseils municipaux de toutes les communes de France, ils ont été élus en novembre 1874 pour trois ans; il y aura donc lieu de les renouveler en totalité en novembre 1877.

En outre, immédiatement après ce renouvellement, dans toutes les communes qui ne sont pas chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton, les conseils municipaux renouvelés devront procéder à l'élection des maires.

Ces deux séries d'élections seront comme la préface du premier renouvellement triennal du Sénat, qui aura lieu en 1878. Ce sont les conseils municipaux renouvelés qui, par les choix qu'ils feront pour leurs délégués sénatoriaux, détermineront le sens de la majorité dans le Sénat.

Le Journal officiel annonce que depuis quelques mois il circule dans certaines parties de la France, et à Paris surtout, un grand nombre de pièces d'argent étrangères provenant du Brésil et des républiques de l'Amérique du sud.

Ces pièces, dit-il, bien qu'elles aient le même poids et la même dimension qu'une pièce de 5 fr., n'ont pas le même titre; elles sont, en conséquence, absolument refusées par les caisses du Trésor et celles de la Banque.

Le public doit donc être prévenu que, s'il accepte ces monnaies, ce ne peut être qu'à ses risques et périls.

Il convient de rappeler que les seules monnaies d'argent étrangères qui soient admises dans les caisses publiques et à la Banque de France sont des monnaies belges, grecques, italiennes et suisses.

— On lit dans le Petit Nouvelliste :

Un véritable drame, dont le dénouement aura lieu en police correctionnelle, a mis en émoi, lundi 1er janvier courant, la commune de Rouvres et s'est achevé sur la route de Pithiviers à Etampes.

Des saltimbanques avaient obtenu de M. Thévenard, ancien maire de Rouvres et membre du conseil municipal, l'autorisation de donner une représentation chez M. Ménil, cafetier. Après la représentation qui se terminait à une heure assez avancée de la nuit, les saltimbanques voulurent rester et continuer à boire dans l'é-

tablissement de M. Ménil; celui-ci s'y refusa, alléguant qu'on avait dépassé l'heure pour laquelle il avait obtenu une autorisation peu régulière, puisqu'elle avait été donnée par un simple conseiller municipal. Les saltimbanques lui demandant alors deux litres d'eau de vie qu'ils allaient, disaient-ils, boire au dehors. Les deux litres d'eau-de-vie absorbés, les malheureux devinrent à peu près fous et voulurent rentrer de vive force dans la maison dont ils brisèrent les portes et les fenêtres. C'est alors qu'eut lieu une véritable mêlée; quelques habitants sortirent pour prêter main-forte au cafetier, d'autres se barricadèrent prudemment chez eux. Un saltimbanque tira des coups de fusil. — Il prétend qu'il a tiré en l'air; — cependant personne n'est blessé. Un autre se sert d'une énorme clef de voiture avec laquelle il aurait pu assommer un bœuf, et frappe à tour de bras sur tous ceux qui l'approchent; d'autres jouent du bâton. Le maire, qui sortait de chez lui, reçoit un gigantesque coup de poing dans la figure; il est mis hors de combat. Cependant les habitants de Rouvres ripostent de leur mieux; l'un d'eux, le nommé Robert, tire sur un saltimbanque qu'il blesse au ventre, un autre administre au même saltimbanque un maître coup de fourche dans la poitrine. Lorsque la bagarre eut duré un certain temps, un citoyen prudent et bien avisé s'écrie: les gendarmes! Aussitôt les saltimbanques déguerpissent avec leurs voitures et se sauvent de toutes les jambes de leurs malheureux chevaux. Si les gendarmes n'étaient pas arrivés, ils n'étaient pas loin. On était allé les prévenir à Sermaises et ils accouraient.

En chemin, ils apprennent que les saltimbanques ont quitté Rouvres et qu'ils se sont dirigés dans la direction d'Etampes. La brigade alors se sépare; le brigadier Coulon et le gendarme Barberon d'un côté, et les gendarmes Pelletier, Lepaute et Marotte de l'autre, pour barrer les chemins.

Le brigadier rencontre bientôt une voiture de la troupe et l'arrête. L'individu qui la conduisait se constitue prisonnier sans résistance.

Les trois autres gendarmes, qui avaient remonté la route de Pithiviers à Etampes, rencontrent bientôt les deux autres voitures appartenant à la même troupe; elles marchaient à toute vitesse, les saltimbanques, à la vue des gendarmes, frappant à coups redoublés sur leurs chevaux et refusant de s'arrêter. Le gendarme Pelletier se jette alors à la tête du cheval de gauche de la première voiture et le saisit à la bride sans pouvoir l'arrêter. Les forces lui manquent bientôt, il tombe mais sans lâcher la bride du cheval et il se laisse traîner pendant quelques instants. Son camarade Marotte, le voyant en danger d'être écrasé par les voitures, tire un coup de fusil et la balle atteint la tête du cheval qui tombe raide mort. Les voitures enfin s'arrêtent.

Les gendarmes ont pu procéder, non sans résistance, à l'arrestation des malfaiteurs. Ils ont trouvé dans une voiture un fusil à deux coups et un couteau-poignard. Les quatre saltimbanques, tous Belges ou Suisses d'origine, ont été conduits à Sermaises au dépôt de sûreté et le lendemain à la maison d'arrêt de Pithiviers.

On ne saurait trop louer le courage des gendarmes de Sermaises. Pelletier a reçu un coup de pied de cheval au genou gauche et a été gravement contusionné par les roues de la voiture qu'il voulait arrêter; ses blessures sont assez graves pour nécessiter un certain temps de repos absolu. Ce brave gendarme, qui a déjà cinq citations à l'ordre de la légion pour divers actes de dévouement, a fait preuve dans toute cette affaire de beaucoup de courage et d'énergie. Son camarade Marotte, qui lui a peut-être sauvé la vie en abattant le cheval qui le traînait, mérite aussi sa part d'éloges.

Aucun des habitants de Rouvres, blessés par les saltimbanques, n'est en danger. On espère une prompte guérison.

En somme, force est restée à la loi, mais non sans peine.

Le tribunal de police correctionnelle dira le dernier mot dans cette grave affaire.

Le Calendrier.

Nous sommes dans un mois où chacun fait connaissance avec le calendrier et cherche du doigt la date des fêtes marquantes de l'année. Il n'est peut-être pas tout à fait inutile de bavarder quelque peu sur cet objet d'utilité quotidienne, et qui, ainsi que son nom l'indique, remonte à l'antiquité. Calendrier vient en effet de ca-

lendes, et chez les Romains le premier jour du mois était le jour des calendes.

On sait aussi, ou on ne sait pas (car à ce point de vue l'ignorance du public profane est extrême) que le calendrier romain comptait 360 ou 364 jours, on n'est pas bien d'accord là-dessus: grammatici certant. Le calendrier Julien, qui tira son nom de celui de Julius Caesar, fut de 365 jours; tous les quatre ans, il devait y avoir un jour de plus. Ce 366^e jour fut intercalé entre le 23 et le 24 février. Marc-Antoine donna le nom de Jules au mois dans lequel César était né; il remplaça ainsi par juillet la dénomination de quintilis. Ce ne fut que quarante ans plus tard que le nom d'Auguste (août) vint remplacer dans le même calendrier le mot sextilis.

Avec tout cela, l'année julienne se trouvait trop longue; il y avait une différence d'un jour en cent trente-trois ans. L'année solaire n'est pas, en effet, de 365 jours 6 heures, mais bien de 365 jours 5 heures 48 minutes 51 secondes et 6 dixièmes. De là le calendrier grégorien, inauguré sous le pontificat de Grégoire XIII. Il y avait en outre, dans le calendrier julien, des erreurs qui en se prolongeant, auraient fini par exiler le jour de Pâques en automne.

La réforme fut menée tambour battant. Le nom du réformateur est peu connu; c'était un Italien qui s'appelait Lilio. Dès 1552, on retrancha dix jours de l'année, du 5 octobre on sauta brusquement au 15; tant pis pour ceux qui, dans l'intervalle, comptaient célébrer leur fête ou l'anniversaire de leur naissance! On décida ensuite qu'il serait supprimé trois bissextiles dans l'espace de quatre cents ans. On établit donc cette convention que les bissextiles seraient retranchés dans les années séculaires non divisibles par 400. Ainsi l'an 1600 fut bissextile comme le sera l'an 2000; mais les années 1700 et 1800 ne l'ont pas été, et 1900 ne le sera pas non plus. Rappelons encore que pour qu'une année soit bissextile, c'est à dire pour qu'elle ait 366 jours, il faut qu'elle soit divisible par 4. — 1876, année des élections générales, l'a été; la prochaine sera 1880. Libre aux superstitieux d'en tirer l'augure qu'ils voudront.

Le calendrier julien n'est plus suivi que par les Russes et les chrétiens du rite grec; c'est pour cela que leurs dates retardent de douze jours sur les nôtres. Les autres nations chrétiennes ont définitivement adopté le calendrier grégorien.

Voyons maintenant le nom des mois et rappelons-les en peu de mots.

Tout le monde sait que *janvier* (*januarius*) vient de *Janus*, le dieu dont le temple était ouvert en temps de guerre et fermé en temps de paix.

Février est issu de *februare*: faire des expiations. C'était le mois des lustrations et des sacrifices expiatoires.

Mars était consacré au dieu de la guerre.

Avril, du latin *aperilis* qui dérive d'*aperire*: ouvrir. C'était le mois où l'on célébrait les fêtes de la fécondité agricole, où la terre s'ouvrait pour recevoir les semences.

Mai, mois ainsi désigné en l'honneur des sénateurs *maiores*. Détail piquant: dans ce mois des fleurs et de l'amour, il y avait aussi des semences. Quant à *juin*, c'est le mois des unions légitimes!

Juin, *junius*, mois de la jeunesse.

Juillet, de *Julius* (*Cæsar*).

Août, mois d'Auguste.

Et *septembre*, *octobre*, *novembre* et *décembre*; ce sont là des mots sans signification, qui ont été gardés uniquement pour indiquer la place qu'ils occupaient dans l'ancien calendrier romain, alors que l'année commençait en mars.

Il faut reconnaître que cette nomenclature des mois n'est pas très-rationnelle. Les noms choisis n'éveillent dans l'esprit aucune idée générale. A l'exception du mois d'avril, ils sont tous vides de sens et par conséquent faux.

Aujourd'hui, certains journaux avancés persistent à se servir du calendrier républicain; mais ils ont soin de mettre la traduction en regard. Cela n'est pas indifférent: parmi mes lecteurs mêmes, que je veux croire sans exception instruits et lettrés, combien savent que le 16 nivôse an 85 représente le 5 janvier 1877.

Tenons-nous en aux choses consacrées par l'usage, et si les mois de septembre, d'octobre, etc., ne signifient rien, considérons-les comme des numéros d'ordre. La logique, comme disait Stendhal, ne s'en portera pas plus mal.

Les Amis.

Je vous le demande, comme disait solennellement un orateur sacré, où sont-ils les amis?

Vous, belle jeunesse, vous ne doutez point qu'on en trouve dans la vie à toutes les bornes kilométriques. Mais d'abord, qu'appellez-vous amis? Il faut s'entendre.

Un ami, c'est celui qui vous connaît; vous comprend et s'efforce de vous rendre heureux.

C'est un être indulgent pour vos imperfections et qui cependant vous aide à vous en corriger; c'est un cœur fidèle dans vos infortunes dont un mot suffit pour relever votre courage; c'est une âme sensible à vos joies et qui les maintient pourtant dans une sage mesure; c'est un être enfin à qui votre bonté, votre vie, votre bonheur, votre perfectionnement sont infiniment précieux.

— Oh! vous écriez-vous, alors il n'en est point ici-bas!

Certes, un tel trésor est rare sur la terre, mais il existe et je pense vous annoncer à quelle époque précise vous le trouverez de peur que vous le laissiez échapper.

C'est lorsque vous serez véritablement digne d'être aimé, quand vous aurez le droit de dire avec quiétude: Que chacun agisse envers moi ainsi que j'agis envers lui!

Si vous êtes capable d'un dévouement parfait, prêt à modifier votre humeur et vos goûts selon qu'il sera nécessaire pour l'entente commune, si vous sentez votre cœur plein de mansuétude, je vous le dis, un ami est là qui vous attend.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 4 janvier 1877 au 10 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Espèces						TOTAL.
	Charcaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	
Boulland-Boulland...	2	5	12	4	49		
Constancien Raphaël...	2	4	9	4	16		
Bandet...	1	1	2		4		
Rottier...	1	2	7		10		
Gauché...	2	4	9		15		
Brossonnot-Lesage...	1	1	4		6		
Brossonnot-Brosson...	1	2	4		7		
Marchon...	2	5	4		13		
Hautefeuille...	1	3	8		12		
Gillotin...	1	3	4		8		
V ^e Chevallier-Nabot...	1	1	3		5		
Gaurat...					5		
Lebrun...					5		
Boulland Alexandre...					4		4
Genty...					2		2
TOTAUX...	7	8	31	66	147	129	

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi NARGASSIES.

Marché aux bestiaux du 6 Janvier 1877.

	Amenés.	Vendus.
Moutons...	43760	10375
Bœufs...	40	6
Vaches...	111	82
Chevaux...	405	62
Anes...	7	4
Porcs...	446	97
Totaux...	44409	10626

La température anormale qui règne actuellement a

avait déjà plus d'un an, était joliment comme un chérubin, avec ses cheveux d'or bouclés, ses joues roses comme des pommes d'api, et sa petite bouche qui souriait toujours; il commençait à parler, et se roulait comme un jeune lapin, dans l'herbe.

On était au milieu de l'été; les champs de blé étaient tous dorés, jamais année n'avait promis plus riches produits.

Un soir de juillet, les gens de Val-Dieu se reposaient après le travail assis devant leurs portes, les vieilles femmes tricotaient ou filaient, les jeunes raccommodaient les blouses de leurs maris ou de leurs frères; les enfants jouaient au milieu de la rue, et sur leurs têtes, dans les grands cieux calmes, le soleil se couchait dans ses draps d'or.

Reine Allix, comme les autres, était assise sur le seuil de sa maison, oisive pour une fois, les bras croisés, la tête penchée, rêvant au frais du soir, respirant les parfums des tilleuls en fleur, et bercée par le joyeux babillage de Margot caquetant avec les voisines.

Bernadou était tout près, arrosant et soignant les fleurs, son orgueil et sa récréation, qui embellissaient la façade de la maisonnette et embournaient l'air autour d'elles.

La petite rue était tranquille, le rire des enfants et le caquet des mères étant le seul bruit qui en troublait le silence; il en était de même tous les soirs depuis des années que le Val-Dieu existait, — et tout laissait croire qu'il en serait ainsi bien des siècles encore.

Soudain, à travers les arbres de la route, on aperçut un vieillard et une mule; c'était Mathies Rével le meunier, qui était allé, ce jour-là, à une petite ville à quatre

enfants; debout jour et nuit elle abandonnait sa petite maison si paisible pour la hutte misérable où régnait la misère, le délire, et les souffrances du corps et du cœur.

« Comment oserait-on être heureux, si l'on ne se rendait pas utile? » répondait-elle à ceux qui cherchaient à la dissuader d'affronter un tel péril.

Madelon et sa famille se rétablirent, lui devant la vie et elle retourna plus heureuse encore qu'auparavant occuper sa place habituelle au coin de son feu, en faisant rôtir les châtaignes, filant sa quenouille, et regardant toujours avec un nouveau plaisir les flammes du foyer reflétées sur la tête blonde de Bernadou, ou dans les yeux noirs et souriants de Margot.

Un autre printemps, un autre été se passèrent et le bonheur régnait toujours dans cet intérieur privilégié.

Un enfant était né à Margot, au printemps avec les violettes et les marguerites; Reine Allix était orgueilleuse de sa quatrième génération et en caressant le poupon frais et vigoureux, elle pensait que Dieu était, en vérité, bien bon pour elle, et que sa postérité vivrait longtemps sur le coin de terre où elle était née elle-même.

L'enfant ressemblait à Bernadou, avec ses yeux francs et son clair regard; il avait de suite appris à connaître la voix de « grand'mère, » et il se détournait déjà du sein de sa nourrice pour tendre ses petits bras à Reine Allix, il venait bien, se faisait beau et fort, passant tout l'hiver à dormir platoné comme une marmotte ou à jouer, comme un petit chien, au coin de la cheminée.

Le printemps revint, puis un autre été; l'enfant qui

« daignera-t-il dire à ses saints de me donner, si j'en suis digne, un petit coin dans son royaume, un petit coin qu'il arrangerait pour moi, à l'image du Val-Dieu! »

Car pour elle, le ciel lui-même ne pouvait offrir rien de plus agréable, rien de plus beau que cet humble village.

L'année s'écoula et la chaumière de Reine Allix n'en fut que plus heureuse avec sa nouvelle habitante.

Bernadou était d'un caractère sérieux, quoique très-doux, et la gaieté de sa jeune femme était comme un soleil perpétuel dans la maison; Marguerite était si docile, si vive, si travailleuse, et pénétrée d'un si grand respect pour son mari, d'un si profond dévouement pour son intérieur, que Reine Allix bénissait chaque jour la destinée qui avait amené chez eux cette pauvre orpheline sans ressources.

Quant à Bernadou, il parlait peu, la conversation n'étant pas son fort; mais ses yeux bleus brillaient d'un rayonnement intérieur et sa voix, quand il s'en servait par hasard, était d'une douceur toute nouvelle qui faisait de ses moindres paroles adressées aux deux femmes, la plus tendre des caresses.

« Vous êtes une heureuse créature, ma sœur, » disait à Reine le curé du village, presque aussi vieux qu'elle.

Reine Allix penchait la tête, faisait le signe de la croix et répondait: « Oui, je suis heureuse et j'en rends grâce à Dieu. »

Et dans son bonheur elle allait tout droit chez la pauvre Madelon Dreux, la veuve du cordonnier, qu'elle soignait pendant une mauvaise fièvre qui s'était abattue sur ce ménage désolé, atteignant à la fois la mère et ses

été très-favorable aux approvisionnements de notre marché; les comparaisons que nous avons faites depuis sa création ne nous ont jamais donné un chiffre aussi considérable au mois de janvier pour toutes les espèces de bestiaux. Il y avait un choix peu ordinaire sur les moutons, aussi ont-ils été rapidement vendus à un cours assez élevé; les chevaux offraient également plusieurs groupes fort remarquables, notamment pour de jeunes poulains qui ont été l'objet de transactions très-importantes; les vaches, qui étaient en très-grand nombre, ont été enlevées presque de suite. Enfin les porcs, dont le cours est en baisse, ont été livrés très-facilement.

Il y avait beaucoup d'acheteurs. Les affaires qui se sont traitées ont eu une influence heureuse sur toutes les branches de commerce. Tout porte à croire que le marché prochain sera aussi important, d'après les places qui se trouvent déjà retenues.

Etat civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 9 Janvier. — PAULIN Damien-Damas, rue de la Bouclerie, 30. — 9. CHARMETEAU Louise-Célestine, rue Basse-des-Groisonneries, 11. — 9. CUSSON Henri-Lucien; — CUSSON Marie-Aline-Lucie, rue Basse-de-la-Foulerie, 41. — 9. RENARD Lucien, rue de la Tannerie, 42. — 10. PETIT Charles-Benjamin, place Notre Dame, 29.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1° SOUBIRAU Pierre-Jacques-Ernest, entrepreneur de charpente à Melun (Seine-et-Marne); et D^{lle} THÉVENON Aline-Alexandrine, sans profession, rue Basse-de-la-Foulerie, 23.

2° DEVINE Jules-Jean-Jacques, 28 ans, journalier, rue du Sablon, 33; et D^{lle} BEAUVAIS Marie-Sophie, 49 ans, à Blandy.

3° BEZELLE Oscar-Florentin, 29 ans, négociant à Saint Ouen (Seine); et D^{lle} CUENEVIÈRE Marie-Augustine-Cécile, 24 ans, sans profession, place Saint-Gilles, 10.

DÉCÈS.

Du 6 Janvier. — SALMON Charles-Louis, 47 ans, tailleur d'habits, rue St-Jacques, 89. — 8. DUVERGER Cécile-Aglæe Laurence, 67 ans, rentière, veuve Legendrand, rue du Haut-Pavé, 44.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

L'élan mondain de l'hiver est donné. De toutes parts surgissent bals, concerts, réceptions, et partout on fait de la musique.

Parmi les productions les plus remarquables de ces derniers temps, les nouvelles œuvres de Jules Klein *Mademoiselle Printemps*, valse qui vous emporte dans un tourbillon de jeunesse et de poésie, et la délicieuse polka-fantaisie *Fruite aux Perles* ! — dédiée à Cléopâtre — occupent la première place et sont la grande sensation musicale de l'hiver.

Avant d'ouvrir nos salons, il faut songer à les animer, et rien ne peut mieux remplir ce but que l'exécution du merveilleux répertoire de l'auteur de « Fraises au Champagne ».

Autant de titres, autant de succès : *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, polkas; *Radis Roses*, mazurka; *France Adorée* ! Marche nationale; « Soupir et Baiser », Rayons Perdus, la Barcarolle, « Mélodies », *Cerises Pompadour*, *Lèvres de Feu*, *Paite de Velours*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, Valses, sans oublier *Jules-Klein-Quadrille*, étourdissant de verve et de brio.

Prix de chaque œuvre : Piano seul 2 fr. 50c. — A 4 mains : 3 fr. — Mélodies : 1 fr. 70 c. — Quadrille : 2 fr. — Valses chantées : 2 fr. 50 c. (*Cerises Pompadour*, *Pazza*, *Fraises au Champagne*.) Paris, COLOMBIER, — Editeur de Catimini, Valse célèbre de R. de Vilbac), 6, rue Vivienne, — et dans tous les magasins de musique et librairies.

CREDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous ses concourus. (Voir aux annonces.)

lieues de là, lieu de marché pour les blés et d'entrepôt pour le petit commerce des environs; il s'arrêta devant la maison de Reine Allix; il était couvert de poussière, fatigué et paraissait triste; Margot cessa de rire, au milieu de ses fleurs, quand elle vit son ancien maître; personne n'eût pu dire pourquoi, mais sa vue semblait tout d'un coup glacer l'air frais du soir et rendre plus sombre la nuit qui tombait sur le village.

« Il y a de terribles nouvelles, » dit-il, en tirant une feuille imprimée de sa poche, « de terribles nouvelles : nous allons avoir la guerre. »

« La guerre ! » tout le village fut bientôt assemblé autour du meunier; les gens du Val-Dieu avaient de temps en temps entendu parler de guerres éloignées, en Afrique, au Mexique, et quelques enfants du pays y avaient même été moissonnés avant l'heure; mais la guerre n'en était pas moins restée pour tous, une chose lointaine, impersonnelle, incompréhensible, avec laquelle ils n'avaient eu, et n'auraient jamais probablement rien à démêler.

« Lisez ! dit le vieillard, en tendant son journal; le seul qui pouvait s'en charger, le tailleur Picot, prit la feuille et épela les nouvelles du jour.

C'était la déclaration de guerre de la France à la Prusse.

Il y eut des pleurs dans les yeux des mères dont les fils étaient conscrits.

Les autres demandèrent en tremblant : Est-ce que la guerre se fera par ici ?

« Ici ! » fit Picot, le tailleur, d'un ton superbe, « comment pourrait-on se battre ici ? nos soldats seront à Berlin dans quinze jours; le journal le dit bien. »

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans l'oreilles, acidité, piqûre, maux de tête, migaine, surdités, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcères, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs durnes et nocturnes, hydropsie, gravelle, rétention, les dé-ordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les malaides des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Struart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure n° 65,511.

Vervant, le 28 Mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco en France. — DÉPÔTS à Étampes, chez THAUMAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIFFON, épicière, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et à Rue Castiglione, Paris.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consomption et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace est tout ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 40 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTEUR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Étampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaussures. 52-46

Les paysans ne dirent mot, ils n'étaient pas bien sûrs de ce qu'il entendait par Berlin, et n'osaient pas le demander.

« Mon pauvre garçon, mon pauvre Jean ! » s'écria une femme dont le fils était à l'armée.

« Marengo ! » murmura tout bas Reine Allix pensant à cette soirée, déjà si lointaine de sa jeunesse, où le cavalier était arrivé bride abattue dans la rue du village; et au feu de joie allumé la nuit sur la colline.

« Le pain sera cher, dit le meunier, en s'éloignant avec sa mule. »

Bernadou restait silencieux, oubliant ses roses altérées.

« Pourquoi es-tu triste ? » lui dit tout bas Margot; « tu es exempt du service, n'est-ce pas ?... »

Bernadou secoua la tête :

« Le pauvre en souffrira toujours, » répondit-il.

Cependant pour lui, comme pour tous les habitants du hameau, la nouvelle n'était pas bien terrible, tant le caractère en était vague et l'objet éloigné.

Picot, le tailleur, le seul du pays qui sût lire, courait de maison en maison, de groupe en groupe, tout essoufflé, tout gai, tout triomphant, racontant que dans deux semaines les Français souperaient au palais du roi, à Berlin; les paysans le prenaient au mot, riaient, et bavardaient à qui mieux mieux, s'attardant dehors, au frais de la nuit, comme si quelque chose d'heureux pour tous, venait d'arriver.

Reine Allix seule regardait pensivement le haut de la colline dominant la Seine et murmurait : « quand nous allumions là-haut le feu de joie, le pauvre Claude était déjà tué. »

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux publiés au chef-lieu de l'arrondissement.

ANNONCES.

(1) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ÉTAMPES.

Faillite FAURE.

AFFIRMATION DES CRÉANCES.

Messieurs les créanciers de la faillite du sieur FAURE, ancien épicier à Moigny, sont invités à se trouver au Palais-de-Justice, à Étampes, le **Lundi vingt-neuf Janvier** mil huit cent soixante-dix-sept, à neuf heures du matin, à l'effet de faire vérifier leurs créances, et d'en affirmer la sincérité entre les mains de M. le Juge-Commissaire.

Cette réunion sera la seule, et ceux des créanciers qui ne se présenteraient pas ne pourront plus faire affirmer leurs créances qu'à leurs frais.

Le Greffier en chef du Tribunal, L. PAILLARD.

(2) Etude de M^e BREUIL, avoué à Étampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

VENTE

De Biens de Mineures, EN LA MAISON D'ÉCOLE DE VILLECONIN, Et par le ministère de M^e PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard, Commissaire à cet effet,

MAISON

ET UNE PIÈCE DE BOIS Sises terroir de Villeconin, EN 2 LOTS.

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 11 Février** mil huit cent soixante-dix-sept, **Heure de midi.**

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que : En vertu d'une délibération du conseil de famille de : 1° Marie-Mathilde; — 2° Clémence-Marie; — et Julia-Céline Poisson, mineures, issues du mariage de Pierre Poisson et de la feue dame Julie-Louise Hébert, ladite délibération tenue sous la présidence de M. le Juge de paix des ville et canton d'Étampes, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-seize, enregistré;

Et en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance d'Étampes, le douze décembre suivant, enregistré, qui a homologué la délibération de conseil de famille sus-énoncée;

Il sera, Aux requête, poursuite et diligence de M. Pierre POISSON, journalier, demeurant à Villeconin, « Agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de : Marie-Mathilde; — Clémence-Marie; — et Julia-Céline Poisson, ses enfants mineures, sus-nommées. »

Ayant pour avoué M^e Breuil; En présence, ou lui dûment appelé, de M. Auguste-Eugène Renard, cultivateur à Brières-les-Scellés, « Au nom et comme subrogé-tuteur des mineures Poisson. »

Procédé, aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, à la vente par adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot. Une MAISON sise à Villeconin, rue du Buisson,

Bernadou tout rêveur au milieu de ses roses, disait avec un grave sourire :

« Vois donc, Margot ! quand Picot a crié : à Berlin ! il a marché sur cette gloire de Dijon et l'a écrasée. »

Les chaleurs étouffantes et les nuits sans nuage de ce merveilleux et terrible été de 1870 se passèrent, et pour le Val-Dieu ce fut un été de promesses magnifiques et de riches moissons; jamais la terre n'avait produit avec plus de profusion le foin et les graines.

Quelques-uns des plus jeunes et des plus vigoureux laboureurs avaient, il est vrai, été forcés de partir pour rejoindre ces trains rapides qui précipitaient sur les frontières du Rhin tant de milliers et dizaines de milliers de combattants; mais la plus grande partie de la population mâle était mariée, et tous les maris, pères de jeunes enfants; de sorte que la seule émotion du village se bornait à une sensation de naïf orgueil en pensant aux jeunes conscrits Louis, Jean, André et Valentin, qui s'en étaient allés pleins de courage et d'espoir pour revenir, peut-être — qui le savait ? — avec l'épaulette et le ruban de l'honneur.

Pourquoi ils étaient partis, ils ne le savaient pas bien clairement, mais leurs chefs affirmaient que c'était pour rendre plus grande encore la grandeur de la France, et les gens du Val-Dieu le croyaient, ayant tous, dans un coin de leur cœur, un certain amour profondément enraciné, quoique dormant et vague, l'amour sacré du pays!

Les nouvelles arrivaient lentement et rarement au Val-Dieu; à moins que quelqu'un de ses fermiers n'allât avec sa mule à la petite ville voisine, ce qui était rare, ou que quelque colporteur ne traversât le village avec

composée de trois espaces de bâtiments couverts en tuiles, comprenant une chambre basse à feu avec four, un petit toit à porc, une foulerie, une grange, cavé sous la foulerie, cour devant les bâtiments, un petit jardin derrière;

Le tout tenant d'un long du nord au chemin du Buisson, d'autre long du midi à François Vachez et Victor Vachez, d'un bout le sieur Geny, et d'autre bout ledit sieur Vachez.

Sur la mise à prix de 4.200 fr.

Deuxième lot.

Sept ares quatorze centiares d'après les titres et huit ares trente-cinq centiares d'après le cadastre, situés au terroir de Villeconin, champier des Croitiers; tenant d'un côté les héritiers Hardy, d'autre côté Félix Gabriel Delanoue, d'un bout plusieurs, d'autre bout le sentier de Saint-Yon à Hutereau.

Sur la mise à prix de 60 fr.

Total des mises à prix... 4.260 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Étampes,

En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

A Chalo-Saint-Mard,

En l'étude de M^e PASQUET, notaire commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Étampes, le dix janvier mil huit cent soixante-dix-sept.

Signé, L. BREUIL.

Ensuite est écrit : Enregistré à Étampes, le dix janvier mil huit cent soixante-dix-sept, folio 89 verso, case 2. Regu un franc quatre-vingt-huit centimes doubles décimes et demi compris.

Signé, DELZANGES.

(3) DIRECTION GÉNÉRALE DES DOMAINES.

AVIS.

Par jugement du treize juin mil huit cent soixante-seize, le Tribunal civil d'Étampes a autorisé l'Administration des Domaines à remplir les formalités nécessaires pour obtenir l'envoi en possession, au nom de l'Etat, de la succession du sieur MENESSIER Alexandre, domicilié à Miliy, y décédé le dix huit janvier mil huit cent soixante-seize.

La même Administration a été autorisée, en outre, à régir provisoirement les biens de l'hérédité.

Le présent avis est donné conformément à l'article 770 du Code civil.

Le Directeur des Domaines,

3 GAGNEUR.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Étampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du départ de M. et M^{me} DELORME, AU DOMICILE DE M^{me} CHEDEVILLE, PLACE S.-GILLES, 20, Le **Mardi 16 Janvier 1877, à une heure,**

Par le ministère de M^e ROBERT,

Commissaire-priseur à Étampes.

Consistant en :

Couchettes en fer presque neuves, avec sommiers élastiques, bonne literie — Salle à manger, comprenant : beau Buffet à étagère, Table à allonges et Chaises cannelées, en acajou. — Guéridons, Toilette, Canapé, Canapé lit, Divan, Fauteuils et Chaises, Buffet et Table de cuisine; belle Glace, Chevrons, Batterie de cuisine, et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des enchères.

un journal dans sa balle, ou quelque écho des rumeurs courantes sur les lèvres, rien ne détournerait au hameau du village de ce qui se passait en dehors de ses champs et de ses bois, et il n'avait aucun moyen de contrôler ou vérifier la vérité de ce qu'il apprenait.

Il croyait donc tout ce qu'on lui racontait, sans oser émettre le moindre doute, et, tout en moissonnant leurs blés dans ces splendides journées d'août, ses paysans travaillaient dans la simple et ferme confiance qu'on faisait de grandes choses dans l'Est; que la grande armée avançait et que Louis, Jean, André et Valentin, etc., bien qu'en vérité on n'eût d'eux aucune nouvelle, se portaient tous à merveille et se couvraient de gloire, quelque part, là-bas, dans les contrées où le soleil se lève, dans les palais mis à sac du roi d'Allemagne.

Reine Allix seule restait sérieuse et triste, — elle dont les souvenirs pouvaient se reporter en arrière sur une période de près d'un siècle.

« Pourquoi vous tourmentez-vous, grand-mère ? lui disait-on, notre armée est victorieuse partout et toujours, et l'on dit que nos gars nous couvriront bientôt tout le blé et tout le bétail des Prussiens, tant et tant que les mendians eux-mêmes deviendront des richards ! »

JULES JOLY, d'Étampes.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION.
En l'étude et par le ministère de M^e HAUTEFEUILLE,
Notaire à Etampes,
Le Dimanche 21 Janvier 1877, à midi,
28 hectares de
TERRES LABOURABLES & BOIS
EN TRENTE-QUATRE PIÈCES
Sises aux terroirs d'Etampes et de Saclas.
Entrée en jouissance de suite.
S'adresser audit M^e HAUTEFEUILLE, notaire.

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance, soit par les mars 1877,
soit le 1^{er} Novembre de la même année,
UNE
BONNE FERME
Bien bâtie,
Située à 14 kilomètres d'Orléans,
Contenant environ 94 hectares.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter :
A M^e GRIVOT, notaire à Orléans, place Sainte-Croix, n^o 9.

Etude de M^e MARTIN, notaire à Chaumes (Seine-et-Marne).

A LOUER
Pour le 1^{er} Mars 1877.
— Premièrement —
BONNE FERME
Exploitée depuis dix ans par le propriétaire,
CONTENANT
118 hect. 65 ares 72 cent. de terres, prés et bois.
— Deuxièmement —
AUTRE FERME
CONTENANT
125 hectares environ de terres, prés et bois,
Toutes deux à proximité des Marchés de Brie, Rozoy, Melun et Coulommiers.
S'adresser audit M^e MARTIN. 4-4

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

Etude de M^e DAVELUY, notaire à Etampes.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LA
FERME DE MACQUELINES
Sise commune de Betz (Oise),
COMPRENANT
Bâtiments d'habitation et d'exploitation,
et 250 hectares de Terres labourables et Prés, d'un seul tenant.
Cette Ferme est à proximité de la ligne du Nord (station de Crépy-en-Valois et de Nanteuil-le-Haudouin), et à peu de distance de la sucrerie d'Antilly.
S'adresser à M^e DAVELUY, notaire à Etampes. 3

Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 50.

A CÉDER
A L'AMIABLE
Par suite de faillite et en vertu d'une autorisation de M. le Juge-commissaire,
FONDS DE PATISSIER
RESTAURATEUR & MARCHAND DE VINS
Situé à Etampes, rue Ste-Croix,
Avec
le MATÉRIEL en très-bon état, et le DROIT au BAIL jusqu'en 1885 avec prolongation si les amateurs le désiraient.
S'adresser, pour les renseignements :
A M^e BREUIL, avoué à Etampes, syndic de la faillite.

Maison spéciale pour produits destinés à l'Agriculture.

H. & J. DECONINCK
d'Arras et de Dunkerque. Semences de printemps: Orge Chevalier, Avoine canadienne blanche, Avoine tarkanienne noire, (Agence d'Halifax pour la France et la Belgique); Orges anglaises; Avoine jaune de Flandre; Blés de mars; Mais; Graine de Lin de Riga, etc. Engrais: NITRATE DE SOUDE des mers du Sud et tous importation directe de Tourteaux de toutes espèces et provenances pour nourriture et pour engrais.
La maison H. & J. DECONINCK a toujours en vente, vers fin septembre de chaque année, environ 40 variétés de blés de semence français et anglais.

10-1

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.
En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris
EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Mille-Bran fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 10 fr.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
OUVRAGES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DESTU, AMTOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de musique qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moschiesci; Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix: 80 fr.
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

SAINT-RAPHAËL

Vin fortifiant, digestif, tonique, reconstituant; goût excellent, plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugi-neux, que les quinas. Prescrit dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences.
Détail chez M. INGRAND, et principales Pharmacies; 3 fr.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux: 25, rue de Lille, Paris.
Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.
PRIX D'ABONNEMENT
PARIS ET DÉPARTEMENTS:
PREMIÈRE ÉDITION
COMPRENANT:
1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreux gravures;
2^o Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.
Un an: 14 fr. — Six mois: 7 fr. — Trois mois: 3 fr. 50.
DEUXIÈME ÉDITION
COMPRENANT:
1^o Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition;
2^o Chaque mois la double planche de Patrons;
3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe.
Un an: 25 fr. — Six mois: 13 fr. 50. — Trois mois: 7 fr.
Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat Poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 25, rue de Lille, à Paris.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur sous-signé.
Etampes, le 13 Janvier 1877.

Lu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 13 Janvier 1877.

Bulletin commercial.

Table with market prices for various goods like flour, wheat, and oil, including columns for market name, price per hectoliter, and dates.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1877.